N° 98.114- DEL/NT/HJ/FB

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE Direction des Affaires Décentralisées et de l'Environnement Bureau de la Protection de l'Environnement 6 quai Ceineray BP 33515 44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par Hélène OGER-JEANNERET

Objet : Extension des installations de la S.A Silo Portuaire de St Nazaire

Monsieur le Préfet,

A la lecture du dossier que vous nous avez transmis, nous pensons que l'impact de l'extension des installations de la S.A Silo Portuaire de St Nazaire sera négligeable sur l'environnement marin et littoral, dans la mesure où ces installations ne rejettent ni effluent industriel, ni poussières toxiques. Par ailleurs, il semble que de nombreuses garanties aient été prises en cas de fuite de produit insecticide (dispositif de rétention, matières absorbantes).

Nous pensons toutefois qu'il persiste un certain flou sur les eaux pluviales des toitures du stockage à plat (p. 41) : rien n'est précisé sur leur mode spécifique de collecte, leur quantité, leur composition et leur devenir. Or, ces eaux sont probablement très chargées en matières en suspension, de sorte qu'un traitement adapté (décantation notamment) est indispensable avant tout rejet dans le milieu extérieur. Il serait souhaitable de compléter l'étude d'impact par quelques éclaircissements sur cet aspect.

De façon plus générale, la faible quantité d'eaux usées rejetées par la S.A Silo Portuaire de St-Nazaire (300 m³/an) ne doit pas occulter l'absence de réseau collectif d'assainissement sur la zone portuaire, que mentionne l'étude d'impact (p. 17). Ceci pose le problème des modes de traitement individuels des eaux usées (performance des fosses toutes eaux ? qualité des branchements sur le réseau d'assainissement de la ville ?...), avec un risque de voir se déverser dans le milieu naturel des rejets parasites plus ou moins bien épurés.

En conclusion, nous émettons un avis favorable sur ce dossier, tout en recommandant fortement :

- une gestion rigoureuse des eaux pluviales des toitures de stockage à plat ;
- une évaluation de l'efficacité de l'assainissement des eaux usées existant dans la zone portuaire, associée à une réflexion sur la pertinence d'un assainissement collectif dans ce secteur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à nos sentiments distingués.

Le chef du Laboratoire Côtier DEL Nantes

H. GROSSEL